

## LA METHODE DE MONTAIGNE DEVANT LA PEINTURE DU "MOI"

Makoto SATO

Il est bien connu que le mot de scepticisme désigne la doctrine de ceux qui, tenant que l'homme est incapable de parvenir à la certitude dans la connaissance des choses, préconisent la suspension du jugement en toute occasion<sup>(1)</sup>. Cette acception du mot peut s'appliquer aussi au pyrrhonisme d'après lequel rien ne peut être affirmé comme certain<sup>(2)</sup>. De ce point de vue, la doctrine sceptique paraît se proposer de renoncer à la recherche de la vérité pour recommander de pratiquer la suspension du jugement. Certes, la suspension du jugement indique la renonciation à l'acte de connaître dans une certaine mesure. C'est ainsi que le scepticisme ne semble pas fournir des moyens efficaces de discerner le vrai du faux. Pourtant force est de noter que la suspension du jugement ne signifie pas toujours chez le sceptique celle de toute activité intellectuelle<sup>(3)</sup>. Afin d'éviter l'affirmation ambiguë et la présomption gratuite, l'acte de suspendre un jugement a recours principalement au doute radical sur la certitude de la connaissance. Il serait permis de dire que la suspension du jugement a pour but de rejeter toute classification arbitraire pour examiner les choses telles qu'elles sont. En d'autres termes, elle se pratique spécialement "pour enquérir et pour débattre, mais non pas pour arrêter et choisir"<sup>(4)</sup>. En effet, si l'on recherche l'étymologie du mot "sceptique", on s'aperçoit que l'attitude sceptique veut dire l'acte d' "en rester à l'examen"<sup>(5)</sup>. Ainsi compris, le scepticisme n'est pas étranger à l'attitude active suivant laquelle on tente de passer les objets de connaissance au crible. Certes, il semble exclure toute possibilité d'aboutir à la vérité universelle et à la certitude absolue. Mais il ne faut pas en déduire sur-le-champ qu'il abandonne complètement la recherche de la vérité. C'est plutôt dans la pratique de l'examen qu'il serait possible de reconnaître un des éléments positifs du scepticisme. On comprend alors que l'attitude sceptique se caractérise notamment par "le premier pas vers la vérité"<sup>(6)</sup>.

Tout cela donne à penser que la même prise de position apparaît aussi dans l'attitude de Montaigne à l'égard de la connaissance humaine, et qu'elle conditionne le

mécanisme de sa pensée dans une certaine mesure. En l'occurrence, l'examen s'effectue chez lui surtout pour observer les objets de connaissance sous divers aspects, et non pas pour chercher la connaissance de telle ou telle chose. Il est à remarquer que l'acte d'examiner a pour objet principal de "sonder et essayer" les conditions des choses pour bien cerner différents problèmes dans la connaissance humaine, comme le montre le passage suivant :

" — ce que ma force ne peut découvrir, je ne laisse pas de le sonder et essayer ; et, en retastant et pétrissant cette nouvelle matière, la remuant et l'eschauffant, j'ouvre à celui qui me suit quelque facilité pour en jouir plus à son aise, et la lui rends plus souple et plus maniable"(7).

L'attitude sceptique se rattache chez Montaigne très étroitement à la méthode d'observation qu'il adopte au moment d'examiner les objets de connaissance. Autrement dit, ce qui est en cause, c'est précisément la façon de voir devant "ce que ma force ne peut découvrir". C'est ainsi que sa méthode vise plutôt à examiner sans cesse les conditions du sujet observant à l'égard des objets de connaissance qu'à chercher la vérité dans la connaissance des choses. De ce point de vue, on voit que sa démarche de la pensée se caractérise par l'attitude investigatrice qu'est le libre examen, et non pas la notion de scepticisme stoïcien en vue de trouver une espèce d'ataraxie dans les activités mentales(8). Mais il ne s'ensuit pas de là que sa pensée soit entièrement sceptique du point de vue philosophique. Car il ne se contente ni du dogme arbitraire ni de la suspension du jugement pour poursuivre davantage l'examen dans l'étude de l'homme(9). Il lui importe de mettre en cause continuellement les rôles et le sens de l'examen dans la connaissance des choses, et non pas d'établir une doctrine systématique pour jeter les bases de la pensée. C'est dans cette perspective que sa méthode d'observation se rapproche de l'attitude sceptique au sens étymologique du terme. Le scepticisme s'applique donc principalement au problème de la méthode dans sa démarche de la pensée, comme le montre la remarque de M. Conche : " — s'il n'est pas sceptique par le contenu de sa philosophie, il ne peut l'être que par la méthode. La question du scepticisme de Montaigne dans les *Essais* nous invite à mettre au premier plan le problème de la méthode"(10).

Or le problème de la méthode ne pourrait pas être séparé des intentions de l'auteur au moment où il se proposait de formuler sa pensée. Afin de chercher à savoir ce que et comment il tente d'exprimer dans son processus créateur, il est nécessaire

d'éclaircir son attitude à l'égard de son ouvrage. L'étude de la méthode permettrait donc de mettre en valeur les idées de l'auteur dans une certaine mesure. C'est ainsi qu'il est indispensable de considérer avec quelle méthode Montaigne essayait de formuler sa pensée dans le processus de l'élaboration des *Essais*. Du reste, il va sans dire que les mouvements de la pensée se concrétisent chez l'écrivain au moyen de l'écriture. C'est dire que l'écriture représente très fidèlement la démarche de la pensée où il entreprend de s'exprimer dans son ouvrage. En ce sens l'écriture est en corrélation avec la pensée. Tout cela montre qu'il serait très important de préciser le sens et les rôles de l'écriture chez Montaigne pour saisir globalement le mécanisme de la pensée dans les *Essais*. Il convient maintenant de commencer par aborder le problème de la méthode chez lui pour trouver le fil conducteur qui permettrait de mettre en lumière sa tentative de se peindre et du même coup approfondir autant que possible la signification de l'écriture dans la pratique de son auto-examen.

### 1. Les deux aspects du "moi"

Il est généralement admis que Montaigne considérait son ouvrage comme une tentative de l'analyse de soi<sup>(11)</sup>. Comme Montaigne lui-même le dit dans l' "avis au lecteur" placé au début des *Essais*<sup>(12)</sup>, le "moi" fait l'objet principal de nombreuses descriptions, et lui fournit "la matière"<sup>(13)</sup> de son ouvrage. Il ne sera donc pas exagéré de dire que la description du "moi" tient une place centrale dans les *Essais*. Mais cela ne veut pas dire qu'il concevait nettement ce projet au moment de se mettre au travail pour la première fois.

Après s'être décidé à prendre sa retraite en 1571,<sup>(14)</sup> il rédige un petit chapitre intitulé "De l'oisiveté" où il raconte la cause de sa retraite en ces termes :

"Dernièrement que je me retiray chez moy, délibéré autant que je pourroy, ne me mesler d'autre chose que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie: il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, s'entretenir soy mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy"<sup>(15)</sup>.

Ce qui l'a déterminé à prendre sa retraite, c'était avant tout son aspiration à la vie tranquille. C'est dire qu'il a pris le parti de se retirer "des charges publiques"<sup>(16)</sup> pour "passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie". En l'occurrence, il est à remarquer que la vie publique lui empêche de maintenir sereinement l'état d'âme et

d'acquérir la liberté d'esprit. Afin de s'assurer de son indépendance, il est donc nécessaire de s'évader des contraintes sociales dans la vie quotidienne. Montaigne considère donc que la vie tranquille permet à son esprit de "s'entretenir soy mesmes, et s'arrêter et rasseoir en soy". Telle est la cause principale qui l'a décidé à se retirer dans son château. Mais a-t-il pu trouver la stabilité de son esprit dans la vie tranquille?

" — faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus d'affaire à soy mesmes, qu'il n'en prenoit pour autrui; et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commancé de les mettre en rolle, esperant avec le temps luy en faire honte à luy mesmes"<sup>(17)</sup>.

Loin d'être maîtrisé par l'observateur, l'esprit présente plutôt des mouvements dérégés, et tend à s'éloigner de la domination du sujet examinant. De là vient qu'il serait presque impossible de chercher un indice stable dans "tant de chimeres et monstres fantasques" créés par l'esprit. Cela veut dire que la vie tranquille ne fournit pas l'établissement de l'esprit constant, mais entraîne la différenciation du "moi" dans laquelle l'esprit apparaît comme "la présence d'une altérité"<sup>(18)</sup>. Dans ces conditions, "mettre en rolle" les phases étranges que révèlent les mouvements de l'esprit, c'est justement une extériorisation du "moi" différencié au moyen de l'écriture. Ainsi compris, ces mouvements font l'effet de se détacher du sujet observant. Pourtant cela va sans dire que l'esprit fait partie intégrante de l'observateur. L'écriture, enregistrement de l'esprit, a donc pour but de réintégrer l'esprit différencié dans le sujet observant, ou pour prendre l'expression de M. Starobinski, de "reconquérir une maîtrise interne que mettent en péril les incartades de son esprit"<sup>(19)</sup>. Ce processus de l'écriture caractérise le premier motif qui amena Montaigne à mettre la main à son ouvrage. S'il en est ainsi, l'écriture permet-elle réellement de "reconquérir une maîtrise interne" à travers l'enregistrement des métamorphoses de l'esprit? Afin de répondre à cette question, il faut considérer comment et sous quel aspect Montaigne entreprend de faire "un tracé des transformations de la subjectivité fluente"<sup>(20)</sup> par l'intermédiaire de l'écriture. Mais avant d'aborder le problème de la méthode devant la peinture du "moi", nous commencerons par éclaircir les aspects du "moi" jusqu'à un certain degré pour approfondir autant que possible la tentative de se peindre chez Montaigne.

Dans un chapitre "Du repentir", il explique sous quel aspect il entreprend de livrer la peinture du "moi", comme le montre le passage suivant :

“Les auteurs se communiquent au peuple par quelque marque particuliere et estrangere; moy le premier par mon estre universel, comme Michel de Montaigne, non comme grammairien ou poëte ou jurisconsulte. Si le monde se plaint de quoy je parle trop de moy, je me plains de quoy il ne pense seulement pas à soy”<sup>(21)</sup>.

Remarquons d'abord que le “moi” dont il parle ici indique son être “universel”, et non pas un être orné d'appellations professionnelles telles que “grammairien ou poëte ou jurisconsulte”. Les professions ne sont pour lui que des apparences fictives qui voilent le véritable “moi”. C'est ainsi que “du masque et de l'apparence il n'en faut pas faire une essence réelle”<sup>(22)</sup>, et qu'il s'agit avant tout de peindre les aspects du “moi” tels qu'ils sont. Les appellations professionnelles montrent seulement des indices empruntés de l'existence humaine, et ne représentent donc pas le vrai visage du “moi” constituant de l'être “universel”. Ce que Montaigne se propose d'exprimer dans les *Essais*, ce sont “mes cogitations, subject informe, qui ne peut tomber en production ouvrager”<sup>(23)</sup>, et qui détermine aussi “mon essence”<sup>(24)</sup>. Mais cela ne veut pas dire que le “moi” montaignien est une substance métaphysique susceptible d'être supposée par l'introspection attentive. Il désigne les phases concrètes et réelles qui caractérisent sa nature humaine dans la vie quotidienne. Montaigne met ainsi en cause divers caractères du “moi” dans le monde réel : “Si je parle diversement de moy, c'est que je me regarde diversement. Toutes les contrarietez s'y trouvent selon quelque tour et en quelque façon. Honteux, insolent; chaste, luxurieux; bavard, taciturne; laborieux, delicat; ingenieux, hébeté; chagrin, debonaire; menteur, veritable; sçavant, ignorant, et liberal, et avare, et prodigue, tout cela, je le vois en moy aucunement, selon que je me vire”<sup>(25)</sup>.

C'est dire que ces “contrarietez” font l'objet de la peinture du “moi” chez Montaigne. Dans ces conditions, comment tente-t-il de les décrire pour saisir précisément les aspects du “moi”? C'est dans cette perspective qu'il faut mettre au point la méthode montaignienne devant la peinture du “moi”.

Au début du chapitre “Du repentir”, il exprime son moyen de se peindre en ces termes : “Je ne puis asseurer mon object. Il va trouble et chancelant, d'une yvresse naturelle. Je le prens en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse à luy. Je ne peints pas l'être. Je peints le passage”<sup>(26)</sup>.

Le “moi” observé s'explique dans ce paragraphe par un objet “trouble et chancelant”. Afin de retracer fidèlement ce phénomène mouvant, il est nécessaire de percevoir les changements du “passage” que présente le “moi” observé “de minute en minute”<sup>(27)</sup>.

C'est ainsi qu' "il faut accommoder mon histoire à l'heure"<sup>(28)</sup> pour les examiner en détail. Or il est à noter que le sujet observant est aussi conditionné par des mouvements inconstants, car "je pourray tantost changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention"<sup>(29)</sup>. Cela revient à dire que les deux éléments de l'observation, sujet et objet, sont changeants et mouvants tous ensemble. Cette mobilité provient non seulement des circonstances extérieures, mais encore des facteurs inhérents à la nature de Montaigne lui-même, comme le montre le passage suivant :

"Non seulement le vent des accidens me remue selon son inclination, mais en outre je me remue et trouble moy mesme par l'instabilité de ma posture; et qui y regarde primement, ne se trouve guere deux fois en mesme estat. Je donne à mon ame tantost un visage, tantost un autre, selon le costé où je la couche"<sup>(30)</sup>.

Devant ce phénomène qu'est le "moi" flottant, il convient moins de l'analyser méthodiquement selon la classification des tendances psychologiques que d'observer ses métamorphoses telles qu'elles sont. L'observation empirique tient ainsi une place centrale dans la peinture du "moi". Ce n'est donc pas sans raison que Auerbach considère une telle manière de se peindre comme "une méthode rigoureusement expérimentale"<sup>(31)</sup>. C'est dire que cette méthode "expérimentale" fournit des moyens d'enregistrer fidèlement les mouvements variés du "moi" dans une certaine mesure. De ce point de vue, il est indispensable de représenter ces mouvements en détail d'après l'observation empirique pour voir les aspects du "moi" dans leur ensemble. Pourtant l'accumulation des détails représentés permettrait-elle de révéler exhaustivement toutes les phases du "moi" flottant? Puisque le sujet observant et l'objet observé sont tous les deux "en continuelle mutation et branle"<sup>(32)</sup>, il serait sans doute impossible de peindre ces phases jusqu'aux moindres détails. Certes il est indéniable que les parties décrites dépendent de l'essence du "moi". De là vient qu'il est nécessaire de mettre en lumière ces parties mouvantes dans la tentative de se peindre. Mais il est à remarquer que ces parties ne témoignent pas toujours de la totalité du "moi". C'est ainsi qu'il ne suffit pas de représenter seulement les faces mouvantes pour considérer globalement les aspects du "moi". Quelles phases est-il alors possible de découvrir dans la peinture du "moi" que Montaigne entreprend de livrer, excepté les mouvements flottants et changeants?

Il admet une fois pour toutes que sa nature humaine se caractérise aussi par des facteurs invariables, et s'exprime ainsi :

"Regardez un peu comment s'en porte nostre experience: il n'est personne, s'il

s'escoute, qui ne descouvre en soy une forme sienne, une forme maistresse, qui luicte contre l'institution, et contre la tempeste des passions qui luy sont contraires. De moy, je ne me sens guere agiter par secousse, je me trouve quasi tousjours en ma place, comme font les corps lourds et poisans"<sup>(33)</sup>.

C'est dire que cette "forme maistresse" constitue l'un des éléments inaltérables de sa nature, et qu'elle détermine les couches profondes de son "moi" flottant. En d'autres termes, sans être éliminée par les circonstances extérieures comme par "la tempeste des passions", elle fait partie intégrante des "qualitez originelles" dans sa nature humaine. Ce visage invariable apparaît notamment dans "cette capacité de trier le vray", et compose ses "plus fermes imaginations": "Cette capacité de trier le vray, quelle qu'elle soit en moy, et cett'humeur libre de n'assubjectir aisément ma creance, je la dois principalement à moy: car les plus fermes imaginations que j'aye, et generalles, sont celles qui, par maniere de dire, nasquirent avec moy. Elles sont naturelles et toutes miennes. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu trouble et imparfaicte"<sup>(34)</sup>.

Il va sans dire que "cette capacité de trier le vray" désigne la faculté de juger qui n'est pas susceptible d'être modifiée par les passions. Pour Montaigne, c'est précisément le jugement qui témoigne de l'immutabilité de sa nature humaine, et qui constitue les bases de ses pensées. Aussi estime-t-il que "dés sa naissance il (=son jugement) est un: mesme inclination, mesme route, mesme force"<sup>(35)</sup>. On comprend dès lors que le "moi" montaignien se caractérise non seulement par la mobilité et les métamorphoses, mais encore par l'invariabilité et la permanence.

Tout cela donne à penser qu'il compte les deux faces fondamentales dont l'une est instinctivement sujette à être transformée en diverses tendances contradictoires, et à être facilement influencée par les circonstances extérieures, et l'autre dispose d' "une forme maistresse" qui est naturellement immuable. Ces deux faces hétérogènes déterminent sa nature humaine, et font l'objet principal de son auto-description. L'observation des deux faces permettrait donc de cerner l'ensemble de son "moi" dans une certaine mesure. Il ressort de ce point de vue qu'il est possible de supposer deux orientations de l'observation dans sa méthode empirique. D'une part, c'est la direction divergente d'après laquelle on tend à examiner arbitrairement les détails du "moi" en se conformant aux changements de la conscience; d'autre part, en s'appuyant sur "une forme maistresse", on s'applique à sonder et à confirmer les phases invariables du

“moi”. Cette direction témoigne d’une allure convergente. L’orientation divergente se traduit surtout par une démarche passive, ou pour prendre l’expression de M. Starobinski, “un mouvement-écoulement”<sup>(36)</sup>, car l’observation s’y opère selon les changements des circonstances intérieures et extérieures. En revanche, l’orientation convergente dénote une démarche active, ou “un mouvement-geste”<sup>(37)</sup>, car sans être agitée par les facteurs extérieurs, elle vise à représenter volontairement les “qualitez originelles”<sup>(38)</sup> du “moi”. Ces deux mouvements conditionnent ainsi le processus de la peinture du “moi” chez Montaigne. Cela veut dire qu’ils donnent la possibilité non seulement de retracer minutieusement les métamorphoses du “moi” examinant, mais aussi de mettre au point les phases de sa nature humaine. C’est ainsi que sa description des détails fluctuants se déroule autour d’ “une forme maîtresse” et permanente<sup>(39)</sup>. De là vient que les deux directions ne sont pas contraires l’une à l’autre dans sa tentative de se peindre, mais constituent des rapports interdépendants<sup>(40)</sup>. Ainsi comprise, sa méthode d’observation fournit le fil conducteur qui permettrait de considérer globalement les aspects de son “moi”. Tout cela montre que Montaigne décrit ces aspects au cours du processus de l’examen caractérisé par les deux orientations centripète et centrifuge.

Or il faut avouer que cette observation du “moi” ne se pratique pas dans le champ fermé où l’existence d’autrui soit entièrement éliminée. Certes il est indéniable que l’examen introspectif occupe pour Montaigne une place centrale dans sa tentative de se peindre, comme le montre le passage suivant : “Chacun regarde devant soy; moy, je regarde dedans moy: je n’ay affaire qu’à moy, je me considere sans cesse, je me contrerolle, je me gouste. Les autres vont tousjours ailleurs, s’ils pensent bien; ils vont tousjours avant, — moy je me roule en moy mesme”<sup>(41)</sup>.

Ce serait donc indispensable de pénétrer l’intérieur du “moi” pour enregistrer divers phénomènes que présente celui-ci à chaque instant. Pourtant force est de reconnaître que cette prise de position offre aussi un domaine du savoir ouvert en vue d’observer les autres et l’homme en général dans une certaine mesure. Autrement dit, l’observation du “moi” donne l’occasion, chez Montaigne, de déboucher sur celle des autres et de l’homme en général. Il exprime ce processus en ces termes :

“Cette longue attention que j’employe à me considerer me dresse à juger aussi passablement des autres, et est peu de choses dequoy je parle plus heureusement et excusablement. Il m’advient souvant de voir et distinguer plus exactement les conditions de mes amys qu’ils ne font eux mesmes”<sup>(42)</sup>.



L'observation des autres est ainsi conditionnée par celle du "moi". Dans ce cas-là, il est à noter que les caractères des autres se reflètent indirectement dans le miroir qu'est le "moi". C'est dire que l'observation du "moi" mène à celle des autres et de l'homme en général jusqu'à un certain degré, mais que celle-ci se fait notamment par l'intermédiaire du miroir purement subjectif. Ce qui caractérise nettement l'attitude de Montaigne à l'égard des autres: "Pour m'estre, dès mon enfance, dressé à mirer ma vie dans celle d'autrui, j'ay acquis une complexion studieuse en cela, et, quand j'y pense, je laisse échapper au tour de moy peu de choses qui y servent: contenance, humeurs, discours"<sup>(43)</sup>.

Il lui est nécessaire de "mirer ma vie dans celle d'autrui" pour regarder attentivement les "inclinations internes"<sup>(44)</sup> des autres. On comprend alors que son auto-observation détermine la possibilité d'approfondir les autres et l'homme en général. Il ne sera donc pas exagéré de dire que l'intelligence d'autrui dépend chez Montaigne de la pénétration attestée dans son auto-observation<sup>(45)</sup>. C'est ainsi que l'accent est mis dans ce processus d'observation sur l'examen du "moi" au travers duquel il serait possible de "voir et distinguer" les autres et l'homme en général. Dans ces conditions, il va sans dire que le "moi" n'est pas une existence indépendante et singulière, mais qu'il possède une propriété commune qui se retrouve aussi dans la nature de "chaque homme"<sup>(46)</sup>, propriété qui permettrait d'observer les autres et l'homme en général du point de vue subjectif. Cette propriété s'exprime, pour prendre l'expression de Montaigne lui-même, par "la forme entière de l'humaine condition"<sup>(47)</sup>. C'est justement par l'intermédiaire de cette propriété universelle que Montaigne est à même de supposer le champ du savoir ouvert dans son observation de l'homme. Telle est la cause principale qui ne le conduit pas toujours à se confiner dans le monde fermé et égocentrique, mais qui lui offre plutôt des moyens d'observer sans idée préconçue les autres et l'homme en général.

De ce point de vue, les caractères propres à sa nature, mobilité et immutabilité, manifestent aussi les phases universelles qui conditionnent communément la nature humaine. En effet, il ne reconnaît pas seulement que l'homme est "un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant"<sup>(48)</sup>, mais encore qu'il serait impossible de changer et de supprimer "les inclinations naturelles" par les moyens extérieurs tels que l'éducation et les "reformations externes arbitraires"<sup>(49)</sup>, comme le montre le passage suivant :

“Les inclinations naturelles s'aident et fortifient par institution; mais elles ne se changent guiere et surmontent. Mille natures, de mon temps, ont eschappé vers la vertu ou vers le vice au travers d'une discipline contraire — On n'extirpe pas ces qualitez originelles, on les couvre, on les cache”<sup>(50)</sup>.

Tout cela donne à penser que la méthode d'observation a pour but, chez Montaigne, de mettre en lumière les phases universelles de l'homme par le canal de la description des aspects spécifiques du “moi”. C'est ainsi que sa peinture du “moi” ne se limite pas au domaine du savoir subjectif, mais donne la possibilité de mettre en valeur les phénomènes généraux dans les choses humaines. Il est à remarquer pourtant qu'il se donne pour projet surtout d'observer minutieusement ce qui se passe dans son intérieur, et d'examiner l'homme en général du point de vue subjectif: “Il y a plusieurs années que je n'ay que moy pour visée à mes pensées, que je ne contrerolle et estudie que moy; et, si j'estudie autre chose, c'est pour soudain le coucher sur moy, ou en moy, pour mieux dire”<sup>(51)</sup>.

Cela veut dire qu'il entreprend de “coucher” toujours les objets d'observation “sur moy, ou en moy” pour mieux examiner son propre existence. Cette démarche vise ainsi à représenter du point de vue subjectif la mobilité et l'immutabilité qui se reconnaissent ordinairement dans la nature humaine. C'est là que réside une des originalités de la peinture du “moi” selon Montaigne.

## 2. La démarche investigatrice et le sens de l'auto-examen

Or devant le phénomène qu'est le “moi”, sa méthode empirique s'applique-t-elle seulement aux deux phases de la nature humaine? Il est certes indubitable que la mobilité et l'immutabilité caractérisent généralement les aspects du “moi” montaignien. Mais il faut admettre aussi que celui-ci ne pourrait pas être toujours classé en deux catégories, et qu'il revêt quelquefois un caractère énigmatique aux yeux de l'observateur.

Montaigne s'exprime ainsi sur ce point:

“Je n'ay veu monstre et miracle au monde plus expres que moy-mesme. On s'ap-privoise à toute estrangeté par l'usage et le temps; mais plus je me hante et me connois, plus ma difformité m'estonne, moins je m'entens en moy”<sup>(52)</sup>.

Loin de fournir le fil conducteur qui permettrait de poursuivre efficacement la tentative de se peindre, cette découverte du “moi” fait l'effet d'exclure toute possibilité d'examiner avec soin les aspects du “moi” d'après la méthode empirique, car “plus ma

difformité m'estonne, moins je m'entens en moy". Quand le "moi" apparaît pour l'observateur comme une existence insondable, il serait presque impossible de trouver des moyens efficaces de saisir ces aspects. En d'autres termes, au fur et à mesure que "je me hante et me connois", il faudrait reconnaître que l'objet à observer s'écarte graduellement du sujet observant dans le processus de description. Dans ces conditions, il serait très difficile d'enregistrer fidèlement les aspects du "moi" au moyen de l'écriture. Ce n'est donc pas sans raison que Montaigne avoue le sentiment de son impuissance devant la tentative de se peindre: "En mes escrits mesmes je ne retrouve pas toujours l'air de ma première imagination: je ne sçay ce que j'ay voulu dire, et m'eschaude souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier, qui valloit mieux. Je ne fay qu'aller et venir: mon jugement ne tire pas toujours en avant; il flotte, il vague"<sup>(53)</sup>.

C'est ainsi que la méthode empirique ne paraît pas avoir son effet pour poursuivre l'observation du "moi" dans cet état de choses. Quoi qu'il en soit, puisque l'objet à observer est énigmatique et insondable, il faudrait renoncer à l'acte même de l'observation selon les circonstances. Pourtant il est nécessaire de constater que, quelque contradictoire que puisse paraître la peinture du "moi", elle a pour but chez Montaigne de représenter les aspects du "moi" tels qu'ils sont, et non pas de les comprendre globalement. La description des phénomènes ne débouche pas toujours sur l'intelligence de ceux-ci. En effet, Montaigne admet une fois pour toutes qu'il serait presque impossible de saisir la nature humaine, comme le montre le passage suivant:

" — toute humaine nature est toujours au milieu entre le naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et débile opinion. Et si, de fortune, vous fichez vostre pensée à vouloir prendre son estre, ce sera ne plus ne moins que qui voudroit empoigner l'eau: car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule par tout, tant plus il perdra ce qu'il vouloit tenir et empoigner"<sup>(54)</sup>.

On comprend alors que son dessein principal est d'examiner et de retracer fidèlement le phénomène qu'est le "moi" énigmatique, et non pas de le "tenir et empoigner". Ainsi comprise, cette tentative ne vise pas à acquérir tel ou tel savoir dans la peinture du "moi", et diffère donc qualitativement de celle que Descartes se proposait de réaliser dans la vie quotidienne "pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences"<sup>(55)</sup>. Il faut reconnaître que l'acquisition des connaissances ne tient pas une

place primordiale dans la méthode de Montaigne. Il lui importe avant tout de passer au crible l'objet d'observation qu'est le "moi", et de représenter fidèlement ses conditions concrètes. C'est dire que l'acte de "Distingo" caractérise son attitude à l'égard de la peinture du "moi" dans une telle tentative: " — quiconque s'étudie bien attentivement trouve en soy, voire et en son jugement mesme, cette volubilité et discordance. Je n'ay rien à dire de moy, entièrement, simplement, et solidement, sans confusion et sans meslange, ny en un mot. Distingo est le plus universel membre de ma Logique"<sup>(56)</sup>.

De là vient que sa tentative se poursuit davantage, d'autant plus que le "moi" y présente des phases énigmatique et contradictoire. En l'occurrence, il va sans dire que Montaigne ne se donne pas pour projet d'établir une théorie systématique concernant son existence en se fondant sur l'observation empirique. Il ne fait pas grand cas du savoir systématique dans sa méthode expérimentale, mais insiste notamment sur l'acte d'examiner devant l'objet d'observation qu'est le "moi": " — chacun est à soy-mesmes une très-bonne discipline, pourveu qu'il ait la suffisance de s'espier de près. Ce n'est pas ici ma doctrine, c'est mon estude; et n'est pas la leçon d'autrui, c'est la mienne"<sup>(57)</sup>.

Cette auto-analyse constitue une activité intellectuelle indépendante, et elle n'a rien à voir avec la formation de telle ou telle doctrine. Autrement dit, la peinture du "moi" n'est pas un travail préparatoire en vue d'établir une théorie systématique. Mais il ne s'ensuit pas de là que cette tentative possède un objectif à atteindre. En premier lieu, puisqu'il s'agit de représenter le phénomène qu'est le "moi" indéchiffrable, il serait très difficile de l'éclairer par l'intermédiaire de la méthode empirique. Dans ces conditions, bien qu'il soit impossible d'en obtenir des résultats valables, force est d'examiner et de décrire continuellement les aspects du "moi". C'est ainsi qu'il serait impossible d'imaginer un objectif précis à atteindre dans cette tentative. L'auto-analyse se caractérise donc chez Montaigne par une recherche "sans terme, et sans forme"<sup>(58)</sup>. Deuxièmement, puisque sa méthode n'a pas pour but de former un savoir systématique, si provisoire soit-il, il serait très difficile de supposer la notion de développement dans sa peinture du "moi". Comme il serait presque impossible de classer l'objet d'observation qu'est le "moi" contradictoire et inextricable, il ne convient pas d'exercer systématiquement la méthode d'observation pour enregistrer fidèlement divers mouvements que présente le "moi" dans la tentative de se peindre. L'accumulation des aspects enregistrés ne contribue donc pas toujours à former un savoir plus complet.

C'est dire que la tentative de se peindre signifie chez Montaigne une activité indépendante, et non pas un travail préparatoire visant à créer un système du savoir global. Il tente ainsi de représenter fidèlement diverses phases contradictoires que révèle réellement l'objet d'observation qu'est le "moi", et non pas de les interpréter abusivement. Aussi sa méthode empirique a-t-elle pour but principal de "décrire l'homme comme problème", comme le montre la remarque de Merleau-Ponty: "En toute conscience, il ne peut donc être question de résoudre le problème de l'homme, il ne peut s'agir que de décrire l'homme comme problème. De là cette idée d'une recherche sans découverte, d'une chasse sans prise, qui n'est pas le vice d'un dilettante, mais la seule méthode convenable quand il s'agit de décrire l'homme"<sup>(59)</sup>.

On comprend dès lors que sa méthode permet non seulement de retracer minutieusement l'homme qu'est le "moi" fluctuant d'après l'observation empirique, mais encore de scruter et de mettre en lumière les aspects du "moi" contradictoire par l'intermédiaire de l'écriture. Ce processus de description revêt donc un caractère investigateur en vue de fouiller l'intérieur du "moi". S'il en est ainsi, quel rôle cette démarche investigatrice jouet-elle dans sa méthode empirique? Afin d'approfondir autant que possible le sens de sa tentative introspective, il convient ensuite de considérer le processus de sa recherche dans la peinture du "moi".

Il est certes indéniable que la tentative de se peindre fournit des moyens de jeter une lumière sur les aspects du "moi" jusqu'à un certain degré. Mais il faut avouer que cette démarche investigatrice ne mène pas à l'éclaircissement complet de ces aspects, comme le montre le passage suivant :

"Moy qui m'espie de plus prez, qui ay les yeux incessamment tendus sur moy, comme celui qui n'ay pas fort à-faire ailleurs, — à peine oseroy-je dire la vanité et la foiblesse que je trouve chez moy"<sup>(60)</sup>.

Quand il s'agit d'examiner le "moi" énigmatique et contradictoire, il serait très difficile de tirer des résultats valables de l'observation empirique: "C'est une espineuse entreprise, et plus qu'il ne semble, de suyvre une alleure si vagabonde que celle de nostre esprit; de penetrer les profondeurs opaques de ses replis internes; de choisir et arrester tant de menus airs de ses agitations"<sup>(61)</sup>.

Etant donné que le sujet examinant est identique à l'objet à examiner, et qu'ils sont tous les deux "en continuelle mutation et branle"<sup>(62)</sup>, cette "entreprise" ne permettrait pas toujours de "penetrer les profondeurs opaques" du "moi", et de "choisir et

arrester" ses changements subtils. C'est ainsi que l'auto-analyse risque quelquefois de se heurter à une impasse en cours de route sans offrir aucun fruit valable. De là il s'ensuit que la tentative introspective n'entraîne chez Montaigne que la confirmation de l'ignorance dans le processus de la recherche : "Moy qui ne faicts autre profession, y trouve une profondeur et varieté si infinie, que mon apprentissage n'a autre fruit que de me faire sentir combien il me reste à apprendre"<sup>(63)</sup>.

De ce point de vue, son examen investigateur semble être un essai stérile et insignifiant. Pourtant il est à remarquer que la confirmation de l'ignorance ne désigne pas un acte frivole, mais un acte positif en vue de connaître ses limites dans la tentative de se peindre. Une telle confirmation, quoique loin de se connaître parfaitement, fournit le fil conducteur qui permettrait de bien comprendre le rôle que joue l'observateur dans l'auto-analyse, car "l'ignorance qui se sçait, qui se juge et qui se condamne, ce n'est pas une entiere ignorance"<sup>(64)</sup>. Il va sans dire qu'il s'agit ici de l'attitude morale de Montaigne à l'égard de l'auto-examen. Ainsi comprise, la confirmation de l'ignorance paraît faire preuve de modération dans son "apprentissage", comme le montre le passage suivant :

"A ma foiblesse si souvant recogneuë je doibts l'inclination que j'ay à la modestie, à l'obeyssance des creances qui me sont prescrites, à une constante froideur et moderation d'opinions, et la hayne à cette arrogance importune et quereleuse, se croyant et fiant toute à soy, ennemye capitale de discipline et de verité"<sup>(65)</sup>,

Cela revient à dire que sa méthode investigatrice vise à cette "modestie" dans une certaine mesure. Mais il n'en reste pas moins que son auto-examen ne prend pas fin à un degré de modération. Au contraire, l'analyse du "moi" se poursuit sans interruption d'autant plus que l'ignorance est graduellement vérifiée dans le processus de la recherche. C'est dire que la démarche investigatrice se rattache chez Montaigne très étroitement à la confirmation de l'ignorance. C'est ce que signifie l'expression suivante: "je parle enquerant et ignorant"<sup>(66)</sup>. Tout cela montre que l'examen du "moi" désigne une tentative visant à scruter attentivement l'homme qu'est le "moi" énigmatique et contradictoire sans chercher à obtenir aucun savoir systématique. Ce qui importe dans cette tentative, c'est une recherche ininterrompue, et non pas son achèvement. Mais cela ne veut pas dire que la méthode de Montaigne y a pour but de représenter son "moi" partiel et fragmentaire. Il est nécessaire alors de considérer sous quel aspect il entreprend de se peindre dans les *Essais*.

Le "moi" montaignien possède, d'une part, comme nous l'avons vu, les deux phases contraires caractérisées par la mobilité et l'immutabilité, et d'autre part des visages contradictoire et énigmatique. Or il est à noter que tous ces aspects se reconnaissent non seulement dans les états mentaux, mais encore dans les caractères physiques. Certes, la méthode de Montaigne se donne pour but de retracer "le progrez de mes humeurs"<sup>(67)</sup> tel qu'il est, et les métamorphoses de l'esprit font l'objet fondamental de multiples descriptions dans les *Essais*. Pourtant il admet aussi que les états mentaux se rattachent étroitement aux caractères physiques chez divers aspects de la nature humaine: "Il est certain que nostre apprehension, nostre jugement et les facultez de nostre ame en general souffrent selon les mouvemens et alterations du corps, lesquelles alterations sont continuelles"<sup>(68)</sup>.

De fait, il accorde beaucoup d'importance aux éléments corporels même dans le domaine intelligible qu'est la connaissance humaine. C'est dire que les modes de connaissance ne sont pas conditionnés seulement par la faculté de l'esprit, mais qu'ils dépendent plutôt en grande partie des organes des sens constituants du corps, car "toute cognoissance s'achemine en nous par les sens: ce sont nos maistres"<sup>(69)</sup>. Comme les organes des sens exercent ainsi une grande influence sur le jugement dans la connaissance des choses, ils pourraient être considérés comme "nos propres et premiers juges"<sup>(70)</sup>. Or les connaissances acquises par les sens ne dénotent pas toujours l'essence des choses, car ceux-là sont "incertains et falsifiables à toutes circonstances"<sup>(71)</sup>. C'est ainsi qu'il serait presque impossible de connaître exactement les choses sous la domination des sens: "— nostre estat accommodant les choses à soy et les tranformant selon soy, nous ne sçavons plus quelles sont les choses en verité: car rien ne vient à nous que falsifié et alteré par nos sens"<sup>(72)</sup>.

Dans ces conditions, il est indispensable de réfléchir sur le problème de l'erreur causée par les sens pour mettre au point les rôles de la connaissance et du jugement dans le monde phénoménal. Nous nous proposons cependant d'aborder ce problème<sup>(73)</sup> en détail dans la prochaine étude<sup>(74)</sup>, et nous nous contentons ici de faire remarquer que les modes de connaissance ne peuvent pas être séparés des organes des sens<sup>(75)</sup>. De ce point de vue, on voit que les facteurs corporels tiennent une place considérable dans les activités intellectuelles. Montaigne explique l'importance du corps chez l'homme en ces termes:

"Le corps a une grand'part à nostre estre, il y tient un grand rang; ainsin sa

structure et composition sont de bien juste consideration. Ceux qui veulent desprendre nos deux pieces principales et les sequestrer l'une de l'autre, ils ont tort. Au rebours, il les faut r'accoupler et rejoindre"<sup>(76)</sup>.

Le corps fait ainsi partie intégrante de l'existence humaine, et se rapporte très étroitement aux fonctions mentales. C'est pour cela que la séparation de l'âme d'avec le corps entraîne inévitablement "la mort et ruine de nostre estre"<sup>(77)</sup>. Il est donc nécessaire d'examiner impartialement les phénomènes corporels sous tous leurs aspects pour considérer l'existence humaine dans son ensemble. En effet, Montaigne admet une fois pour toutes que la nature humaine se caractérise notamment par des éléments corporels, comme le montre la phrase suivante :

"C'est tousjours à l'homme que nous avons affaire, duquel la condition est merveilleusement corporelle"<sup>(78)</sup>.

Tout cela donne à penser qu'il ne convient pas d'examiner et de représenter l'homme qu'est le "moi" sans tenir compte des facteurs corporels, car l'union de l'âme et du corps détermine les bases de l'existence humaine, et fait l'objet principal de la peinture du "moi" chez Montaigne. C'est justement d'après cette conception de l'homme que celui-ci décrit, dans un chapitre "De l'expérience", d'innombrables phénomènes corporels et physiologiques qu'il a réellement éprouvés<sup>(79)</sup>. Il ne sera pas exagéré de dire que la description de "la santé corporelle"<sup>(80)</sup> occupe pour lui une place primordiale dans "un registre des essais de ma vie"<sup>(81)</sup>. Il lui importe donc de faire grand cas de son existence jusqu'aux moindres détails pour voir l'ensemble de son "moi" selon l'observation empirique. C'est dans cette perspective totalisante qu'il faut comprendre son attitude à l'égard de la peinture du "moi": "Je m'estalle entier: c'est un SKELETOS où, d'une veuë, les veines, les muscles, les tendons paroissent, chaque piece en son siege"<sup>(82)</sup>.

Il va sans dire que le mot de "SKELETOS" dont la forme grecque signifie une squelette désigne ici la totalité de son existence, et qu'il fait l'objet de nombreux examens dans sa tentative de se peindre. Sa méthode empirique se donne ainsi pour projet d'examiner globalement les phases fragmentaires du "moi" afin de faire la description entière de celui-ci. En d'autres termes, elle fournit des moyens d'observer fidèlement le phénomène qu'est le "moi" fluctuant, et du même coup de représenter ses phases partielles et fragmentaires du point de vue général. On comprend alors que la méthode de Montaigne revêt un caractère investigateur en vue de décrire la totalité de son "moi" d'après l'observation empirique. Si sa peinture du "moi" révèle quelquefois



une grande diversité de contradictions, c'est qu'elle provient de l'observation attentive se fondant sur la méthode investigatrice. Mais diverses représentations sont faites du point de vue général dans une certaine mesure, et ne témoignent donc pas toujours de phénomènes incohérents. Ce processus de description caractérise la méthode que Montaigne adopte au moment de peindre "le passage"<sup>(83)</sup> du "moi" sous divers aspects à travers l'examen introspectif. De là vient que sa tentative de se peindre n'offre certes pas de connaissances certaines et systématiques, mais qu'elle possède un sens positif qu'est l'exercice de l'auto-examen dans cette démarche investigatrice. S'il en est ainsi, quel rôle sa méthode de description joue-t-elle dans son ouvrage? Comme les aspects du "moi" se concrétisent surtout par l'intermédiaire de l'écriture, il convient finalement de mettre au point les rapports entre la méthode et l'écriture dans sa tentative de se peindre.

### 3. Les rôles de l'écriture devant la peinture du "moi"

Quand l'objet d'observation est identique à l'observateur lui-même, celui-là doit être différencié du sujet dans la conscience de celui-ci pour que l'observation se fasse efficacement. Autrement dit, quand le sujet et l'objet ne se distinguent pas encore l'un de l'autre, tous les deux dénotent un aspect tautologique, si bien qu'il serait difficile de trouver des causes susceptibles de rendre valable l'acte d'observer, car la tautologie ne permet jamais d'éclaircir la différence sémantique entre les deux. C'est ainsi que la différenciation entre le sujet et l'objet constitue une condition indispensable à l'observation efficace. Cela donne à penser que l'écriture de Montaigne donne l'occasion d'engendrer cette différenciation et d'extérioriser l'objet d'observation qu'est le "moi". En l'occurrence, le "moi" différencié par l'écriture se présente comme un objet indépendant dans une certaine mesure. Cela va sans dire néanmoins qu'il ne devient jamais un objet immobile, mais un objet mouvant qui laisse beaucoup à observer suivant les circonstances. Il s'ensuit de là que l'écriture doit être un moyen d'expression de nature à "représenter une continuelle agitation et mutation de mes pensées"<sup>(84)</sup>. C'est dans cette perspective que la méthode investigatrice se rattache aux modes d'expression de l'écriture. Puisque l'objet d'observation est toujours changeant, et qu'il tend à être facilement transformé en diverses phases, il faut un moyen d'expression libre et plein de souplesse pour le décrire exactement. Si l'écriture de Montaigne fait l'effet de montrer quelquefois des représentations dépourvues de l'unité logique, c'est que celui-là

se donne pour but d'enregistrer minutieusement les mouvements d'un tel objet: "je prononce ma sentence par articles descousus, ainsi que de chose qui ne se peut dire à la fois et en bloc"<sup>(85)</sup>.

Aussi le raisonnement systématique n'est-il pas convenable pour saisir de multiples métamorphoses que présente continuellement l'objet qu'est le "moi". La méthode d'analyse d'après la classification risque de fixer arbitrairement un objet toujours fluctuant, et même de déformer ses aspects fondamentaux. C'est pour repousser ces interprétations arbitraires que Montaigne adopte un moyen d'expression caractérisé par l'écriture tâtonnante: "Moy, qui n'y voy qu'autant que l'usage m'en informe, sans regle, presante generalement les miennes, et à tastons"<sup>(86)</sup>.

Ce genre d'écriture conditionne non seulement sa tentative de se peindre dans les *Essais* du point de vue stylistique, mais aussi ses modes d'expression devant les choses humaines<sup>(87)</sup>. Il est à noter en outre que divers aspects enregistrés par l'écriture ne manifestent pas seulement un passage momentané dans la peinture du "moi", mais qu'ils laissent à être toujours adjoints et modifiés par l'observateur lui-même. Cela s'explique distinctement par de multiples additions dans les *Essais*, additions faites au travers de l'examen continu du "moi". Montaigne entreprend donc non seulement de mettre en cause ses visages changeants du point de vue présent, mais encore d'examiner sans interruption les traces que son esprit a laissées dans le passé. C'est dire que celles-ci constituent pour lui un objet dynamique susceptible d'être toujours vérifié par la conscience présente. En effet, puisqu'il est possible de trouver "un si profond labyrinthe de difficultez les unes sur les autres"<sup>(88)</sup> dans l'objet d'observation qu'est le "moi", il faudrait beaucoup de modifications et d'adjonctions pour approfondir autant que possible son ensemble. Pour Montaigne, la peinture du "moi" pourrait donc être considérée comme une tentative dynamique dont la tâche principale est d'observer continuellement divers aspects du "moi" selon l'examen introspectif. Les adjonctions se caractérisent ainsi par une espèce d'exercices pratiques visant à saisir ces aspects<sup>(89)</sup>. Dans ces conditions, l'écriture permet d'examiner et d'enregistrer les phases concrètes de l'expérience, ou "le progrez de mes humeurs"<sup>(90)</sup> suivant la méthode investigatrice.

Tout cela montre que le "moi" différencié par l'écriture tend à présenter divers visages par suite d'innombrables adjonctions. Cela revient à dire que l'écriture tâtonnante fournit des moyens non seulement d'extérioriser "tant de menues pensées"<sup>(91)</sup>, mais aussi de créer sans cesse divers visages du "moi", entraînant ce processus de

multiplication. De ce point de vue, on voit que la tentative de se peindre offre chez Montaigne la possibilité de mener à la création du "moi" à travers une telle écriture. En ce sens, son écriture ne se donne pas seulement pour projet de représenter diversement l'objet d'observation qu'est le "moi", mais remplit un rôle important dans la formation de sa personnalité<sup>(92)</sup>. Cette prise de position nous amène à considérer les rapports entre l'auteur et l'œuvre chez Montaigne pour éclaircir davantage le sens de l'écriture dans sa peinture du "moi".

Etant donné que l'écriture tâtonnante reflète fidèlement le mécanisme de son esprit, il est naturel qu'il insiste sur la corrélation entre l'auteur et l'œuvre, comme le montre le passage suivant :

"Icy, nous allons conformément et tout d'un trein, mon livre et moy. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage à part de l'ouvrier; icy, non: qui touche l'un, touche l'autre"<sup>(93)</sup>.

Il ne sera donc pas exagéré de dire que le processus de l'écriture correspond chez lui aux mouvements de l'esprit. De plus, il est à remarquer que l'acte de rédiger une œuvre contraint l'auteur à régler même sa personnalité dans la vie quotidienne : "Moulant sur moy cette figure (=le portrait que je fais de moi dans mon livre), il m'a fallu si souvent dresser et composer pour m'extraire, que le patron s'en est fermey et aucunement formé soy-mesmes"<sup>(94)</sup>.

Cet effet de l'écriture se rencontre aussi dans son attitude à l'égard des documents déjà écrits. Montaigne explique en ces termes l'utilité de l'auto-contrôle apporté par la publication de son ouvrage :

"Je sens ce proffit inesperé de la publication de mes meurs qu'elle me sert aucunement de regle. Il me vient par fois quelque consideration de ne trahir l'histoire de ma vie. Cette publique déclaration m'oblige de me tenir en ma route, et à ne desmentir l'image de mes conditions —"<sup>(95)</sup>.

L'ouvrage, somme de l'écriture, donne ainsi l'occasion d'examiner la personnalité de l'auteur non seulement du point de vue présent, mais encore du point de vue passé. Cette espèce de l'auto-examen joue donc un rôle très important pour former sa personnalité. C'est dire que l'ouvrage fournit chez Montaigne des moyens d'examiner et de régler sa personnalité, en contribuant aussi à la former dans une certaine mesure. Il en résulte que "je n'ay pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait, livre consubstantiel à son autheur, d'une occupation propre, membre de ma vie"<sup>(96)</sup>. On comprend

dès lors que son écriture offre la possibilité d'examiner et de façonner le "membre de ma vie". Montaigne n'admet pas pour autant que la formation de sa personnalité dépend entièrement du processus de l'écriture. Son projet principal consiste surtout à former sa personnalité dans la vie réelle, et l'écriture ne constitue qu'un facteur accessoire permettant d'y donner quelque occasion : "Composer nos meurs est nostre office, non pas composer des livres, et gagner, non pas des batailles et provinces, mais l'ordre et tranquillité à nostre conduite"<sup>(97)</sup>.

Certes, il est indubitable que son ouvrage est "consubstantiel à" l'auteur, car celui-là possède cette particularité de concrétiser la pensée de celui-ci par l'intermédiaire de l'écriture, et de former son caractère à travers l'examen continu du "moi". Remarquons pourtant qu'il importe pour Montaigne de "former ma vie" dans le monde réel, et non pas de créer un ouvrage écrit, comme le montre le passage suivant :

"Mon art et mon industrie ont esté employez à me faire valoir moy-mesme ; mes études, à m'apprendre à faire, non pas à escrire. J'ay mis tous mes efforts à former ma vie. Voylà mon mestier et mon ouvrage. Je suis moins faiseur de livres que de nulle autre besogne"<sup>(98)</sup>

De ce point de vue, bien que l'ouvrage soit effectivement en corrélation avec l'auteur, tous les deux ne sont pas toujours équivalents l'un à l'autre. Afin de bien comprendre les rôles de l'écriture dans la pensée de Montaigne, il ne suffirait donc pas de chercher les facteurs concernant la formation de la personnalité seulement dans l'influence que l'ouvrage exerce sur l'auteur. Comment essaye-t-il alors d'examiner et de former sa propre personnalité au travers de l'écriture ? Il est nécessaire d'aborder ce problème pour éclairer son attitude à l'égard de la peinture du "moi".

Quand il s'agit d'observer l'objet qu'est le "moi" contradictoire et énigmatique, il est indéniable que la méthode empirique fournit des moyens de représenter du point de vue technique diverses métamorphoses que celui-là présente à chaque instant. Mais l'effet de l'écriture ne dépend pas complètement du simple entassement de multiples descriptions dans le cas où ces métamorphoses ainsi dépeintes rempliraient un rôle indispensable pour la formation de la personnalité. Il est nécessaire de mettre en cause l'attitude de l'auteur à l'égard de l'écriture pour comprendre exactement l'influence de l'ouvrage sur sa personnalité. S'il en est ainsi, comment Montaigne entreprend-t-il de justifier la valeur de l'écriture devant l'objet qu'est son "moi" contradictoire et énigmatique ? Il s'exprime ainsi tout en admettant ses descriptions inconséquentes : "Tant

y a que je me contredits bien à l'aventure, mais la vérité, comme disoit Demades, je ne la contredy point"<sup>(99)</sup>.

Il va sans dire que le mot de "vérité" dont il parle dans cette phrase ne désigne pas la conformité de la pensée avec son objet<sup>(100)</sup> au sens épistémologique du terme, mais son jugement personnel sur la véracité de son écriture. Le critère de la vérité n'est jamais supposé du point de vue objectif, mais il est subjectivement présumé par son jugement de valeur d'après sa propre conscience. En d'autres termes, il appartient à la conscience du sujet écrivant de vérifier la véracité de multiples descriptions dans son ouvrage. Nous voilà à même de comprendre que la tentative de se peindre constitue chez Montaigne un acte très positif caractérisé par une espèce de pratique morale dont la tâche est d'examiner sans cesse les aspects du "moi" d'après la conscience personnelle. Il raconte métaphoriquement cette pratique imposée par la peinture du "moi" :

"Il n'est description pareille en difficulté à la description de soy-mesmes, ny certes en utilité. Encore se faut-il testoner, encore se faut-il ordonner et renger pour sortir en place. Or je me pare sans cesse, car je me descriis sans cesse"<sup>(101)</sup>.

Sa peinture du "moi" donne donc à examiner ses conduites concrètes dans la vie quotidienne. L'expression "je me pare sans cesse" témoigne bien du processus de cet auto-examen. En outre, cette tentative de s'examiner tend à se détacher des idées reçues et de l'autorité traditionnelle, car l'individu autonome prend l'initiative de donner son jugement en toute occasion sur ses pensées comme sur ses actions<sup>(102)</sup>. C'est pour cela que Montaigne explique l'importance et l'indépendance du sujet jugeant en empruntant les mots légaux : "Nous autres principalement, qui vivons une vie privée qui n'est en montre qu'à nous, devons avoir estably un patron au dedans, aupuel toucher nos actions, et, selon iceluy, nous caresser tantost, tantost nous chastier. J'ay mes loix et ma court pour juger de moy, et m'y adresse plus qu'ailleurs"<sup>(103)</sup>.

De là vient que son comportement est continuellement vérifié selon la pierre de touche qu'est la conscience personnelle. Mais il est à noter que ce processus de l'examen ne mène pas à l'auto-estimation généreuse par suite de l'absence de la surveillance d'autrui. L'examen du "moi" ne se pratique pas chez Montaigne suivant les sentiments tels que l'infatuation et la vanité, car "la condamnation que je fais de moy est plus vive et plus roide que n'est celle des juges, qui ne me prennent que par le visage de l'obligation commune, l'estreinte de ma conscience plus serrée et plus severe"<sup>(104)</sup>. C'est dire que le critère de la vérité est supposé par "l'estreinte de ma conscience" dans

l'intérieur du "moi". Aussi sa tentative de se peindre ne peut-elle pas être séparée de l'examen rigoureux de sa conscience, examen au travers duquel il serait possible de régler ses conduites dans la vie quotidienne. Si ce critère est déformé par les autres, Montaigne manifeste la résolution de revenir même de l'autre monde pour rectifier les fausses images que ceux-là se font de lui-même, comme le montre le passage suivant :

"Si on doit s'en entretenir, je veus que ce soit veritablement et justement. Je reviendrois volontiers de l'autre monde pour démentir celui qui me formeroit autre que je n'estois, fut ce pour m'honorer"<sup>(105)</sup>.

Tout cela donne à penser qu'il justifie la valeur de son écriture par sa conviction inébranlable de se peindre d'après la vérité qu'est "la première et fondamentale partie de la vertu"<sup>(106)</sup>. L'écriture tâtonnante appuyée sur cette conviction ne permet pas seulement d'enregistrer fidèlement diverses métamorphoses que le "moi" présente continuellement, mais remplit aussi un rôle important pour former la personnalité de l'auteur. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les rapports entre l'auteur et l'ouvrage chez Montaigne.

Or il faut admettre que la tentative de se peindre ne tient pas toujours une place principale dans les sciences, car le sujet observant est arbitrairement choisi parmi les choses humaines. En effet, puisqu'il s'agit d'examiner le phénomène qu'est le "moi" contradictoire et énigmatique, il est évident que cette tentative n'a pas la possibilité d'offrir des connaissances certaines et bien fondées. Pourtant force est de reconnaître que l'acte de "s'étudier à soy" constitue pour Montaigne une étude primordiale, comme le montre le passage suivant :

"La plus part des esprits ont besoing de matiere estrangere pour se desgourdir et exercer; le mien en a besoing pour se rassoier plustost et sejourner, — car son plus laborieux et principal estude, c'est s'estudier à soy"<sup>(107)</sup>.

Pour quelle raison reconnaît-il alors l'importance de s'étudier parmi de multiples sciences? Afin d'éclairer les rôles et la signification de la tentative de se peindre dans la pensée de Montaigne, il est indispensable de savoir pourquoi il accorde beaucoup d'importance à l'objet d'étude qu'est le "moi".

Les doutes qu'il a sur les sciences se manifestent presque partout dans les *Essais*, et spécialement dans le chapitre intitulé "Apologie de Raimond Sebond", et donnent quelques motifs principaux à la formation de son scepticisme. Ce qui est d'abord mis en cause devant ces circonstances, ce sont l'incertitude et l'illégitimité des connaissances

dans les sciences :

"Voyons si nous avons quelque peu plus de clarté en la cognoissance des choses humaines et naturelles. N'est ce pas une ridicule entreprise, à celles ausquelles, par nostre propre confession, nostre science ne peut atteindre, leur aller forgeant un autre corps, et prestant une forme fauce, de nostre invention : comme il se void au mouvement des planettes, auquel d'autant que nostre esprit ne peut arriver, ny imaginer sa naturelle conduite, nous leur prestons, du nostre, des ressorts materiels, lourds et corporels"<sup>(108)</sup>.

Sans être suffisamment vérifiées, diverses doctrines se forment "de nostre invention", et en arrivent à être généralement approuvées "par autorité et à credit"<sup>(109)</sup>. Elles jettent ainsi les bases des sciences jusqu'à un certain degré, et c'est notamment l'autorité traditionnelle qui offre l'authenticité fictive au système de celles-ci<sup>(110)</sup>. Ce que Montaigne révoque en doute par-dessus tout, ce sont justement les bases des sciences composées de connaissances incertaines et mal fondées. Or il en est de même pour la connaissance de soi : "Mais nostre condition porte que la cognoissance de ce que nous avons entre mains, est aussi esloignée de nous, et aussi bien au dessus des nues, que celle des astres. — Car tout philosophe ignore ce que faict son voisin, ouy et ce qu'il faict luy mesme, et ignore ce qu'ils sont tous deux, ou bestes ou hommes"<sup>(111)</sup>.

Puisque les sciences ne se fondent pas toujours sur les connaissances certaines et susceptibles d'être vérifiées par la méthode objective<sup>(112)</sup>, Montaigne a raison de ne pas admettre la valeur de l'étude à l'égard des sciences telles que l'astronomie et la géophysique, comme le montre le passage suivant :

"Ces gens qui se perchent à chevauchons sur l'epicycle de Mercure, qui voient si avant dans le ciel, ils m'arrachent les dens : car en l'estude que je fay, duquel le subject c'est l'homme, trouvant une si extreme varieté de jugemens, un si profond labyrinthe de difficultez les unes sur les autres, tant de diversité et incertitude en l'eschole mesme de la sapience, vous pouvez penser, puis que ces gens là n'ont peu se resoudre de la connoissance d'eux mesmes et de leur propre condition, qui est continuellement presente à leurs yeux, qui est dans eux ; puis qu'ils ne sçavent comment branle ce qu'eux mesmes font branler, ny comment nous peindre et deschiffrer les ressorts qu'ils tiennent et manient eux mesmes, comment je les croirois de la cause du flux et reflux de riviere du Nile."<sup>(113)</sup>

Il convient de noter aussi qu'il met en question non seulement l'incertitude des

connaissances dans les sciences, mais encore les conditions mentales de l'homme dans la connaissance des choses. C'est dire qu'il s'agit de l'intelligence humaine devant les objets à connaître. Montaigne explique cette situation en ces termes :

“Outre cette diversité et division infinie, par le trouble que nostre jugement nous donne à nous mesmes, et l'incertitude que chacun sent en soy, il est aysé à voir qu'il a son assiete bien mal assurée. Combien diversement jugeons nous des choses? combien de fois changeons nous nos fantasies?”<sup>(114)</sup>.

Il faut supposer un critère universel permettant de discerner nettement le vrai du faux pour juger sainement des choses. Pour ce faire, ce critère ne doit pas être vérifié par les sens exposés à l'erreur, mais par la raison constituante de la faculté intellectuelle. Mais si la raison aussi possède “une touche pleine de fauceté, d'erreur, de foiblesse et de faillance”<sup>(115)</sup>, comment est-il possible de garantir la certitude de ce critère? L'acte de juger des choses risque ainsi de se heurter à une impasse dans cette démarche de la pensée: “Pour juger des apparences que nous recevons des sujets, il nous faudroit un instrument judiciaire; pour verifier cet instrument, il nous y faut de la demonstration; pour verifier la demonstration, un instrument: nous voilà au rouet. Puis que les sens ne peuvent arrester nostre dispute, estans pleins eux-mesmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison; aucune raison ne s'establira sans une autre raison: nous voilà à reculons jusques à l'infiny”<sup>(116)</sup>.

Or comme nous l'avons vu, c'est au travers des organes des sens que l'homme est capable de recevoir telle ou telle connaissance des choses. Les idées qu'il se fait des choses extérieures ne désignent donc pas la nature de celles-ci en elle-même, mais plutôt des images déformées par les sens. De là il s'ensuit qu'il serait presque impossible pour l'intelligence humaine de saisir exactement l'essence des choses: “ — la fantasie et apparence n'est pas du subject, ains seulement de la passion et souffrance du sens, laquelle passion et subject sont choses diverses: parquoy qui juge par les apparences, juge par chose autre que le subject”<sup>(117)</sup>.

Tout cela montre que Montaigne révoque en doute non seulement les doctrines constituantes des sciences, mais encore les modes de connaissance humaine eux-mêmes. Il va sans dire que cette incertitude se rencontre aussi dans la tentative de s'étudier. S'il en est ainsi, dans quel champ est-il possible de trouver la signification de l'étude du “moi”?

Devant une telle situation, il est à remarquer que Montaigne examine le problème de la certitude dans les sciences comme dans la connaissance des choses du point de



vue épistémologique, et qu'il n'effeure pas du tout le problème du jugement de valeur dans le mécanisme de la connaissance. Bien qu'il lui soit presque impossible de juger sainement des choses, il ne néglige pas pour autant le rôle du sujet dans la connaissance des choses. Bien au contraire, il faut avouer qu'il accorde plus d'importance à l'individu connaissant qu'aux objets à connaître, comme le montre la phrase suivante :

"Nous empeschons noz pensées du general et des causes et conduittes universelles, qui se conduisent tresbien sans nous, et laissons en arriere nostre fait et Michel, qui nous touche encore de plus pres que l'homme"<sup>(118)</sup>.

C'est ainsi que le "moi" connaissant, quoique contradictoire et énigmatique, doit être pris en considération davantage par rapport aux phénomènes naturels et à l'homme en général. Aussi Montaigne tient-il la tâche de se connaître comme un point de départ dans les activités intellectuelles : "Et qui ne s'entend en soy, en quoy se peut-il entendre?"<sup>(119)</sup>.

De ce point de vue, il serait très nécessaire de commencer par mettre à l'étude le "moi" qu'est le sujet connaissant pour aborder judicieusement divers problèmes dans les choses humaines et naturelles. Pour Montaigne, l'étude du "moi" occupe ainsi une place primordiale dans les sciences.

En outre, force est de noter que son existence n'est jamais insignifiante, mais qu'elle est considérée comme "ce present que Dieu nous a fait" : "Il n'y a piece indigne de nostre soin en ce present que Dieu nous a fait ; nous en devons conte jusques à un poil. Et n'est pas une commission par acquit à l'homme de conduire l'homme selon sa condition : elle est expresse, naïfve et tres principale, et nous l'a le createur donnée serieusement et severement"<sup>(120)</sup>.

Il importe donc de faire grand cas de son existence "jusques à un poil" pour l'examiner du point de vue global. C'est pour cela que Montaigne prête de l'importance aux deux éléments, âme et corps, lesquels composent les bases de son existence. Or il est à remarquer que l'union de l'âme et du corps caractérise non seulement la conception de l'homme chez lui, mais aussi les idées centrales dans l'anthropologie chrétienne. Montaigne s'exprime ainsi sur ce point :

"Les Chrétiens ont une particuliere instruction de cette liaison : car ils sçavent que la justice divine embrasse cette société et jointure du corps et de l'âme, jusques à rendre le corps capable des recompenses éternelles ; et que Dieu regarde agir tout l'homme, et veut qu'entier il reçoive le chastiment, ou le loyer, selon ses meri-

tes"<sup>(121)</sup>.

En effet, il était indispensable pour les théologiens chrétiens de faire grand cas de l'union de l'âme et du corps, et même de la connaissance de soi, comme le montre la remarque de M. Gilson. Il faut reconnaître pourtant que cette connaissance de soi se pratiquait pour se soumettre "à la doctrine du salut": "En se subordonnant à la doctrine du salut, la connaissance de soi devient une nécessité absolue, et l'on peut même dire qu'elle est à la fois le commencement de toute connaissance, l'unique objet de la connaissance, l'objet ultime de la connaissance"<sup>(122)</sup>.

Certes, Montaigne aussi considère son existence comme un don de Dieu<sup>(123)</sup>, et admet une fois pour toutes que c'est une tâche "expresse, naïve et très principale" que de la conduire judicieusement. Mais sa prise de position n'en débouche pas inévitablement sur la connaissance de Dieu, car le "moi" montaignien ne comprend jamais quelque image de Dieu, si bien que la tentative de s'étudier n'offre pas la possibilité d'atteindre l'ordre supérieur qu'est la connaissance de Dieu. En ce sens, son point de vue diffère qualitativement de l'attitude suivante des théologiens chrétiens à l'égard de la connaissance de soi: "Pour bien connaître l'homme, il faudrait en étudier le corps et l'âme. L'étude du corps — n'a jamais été négligée par les théologiens du moyen âge, mais ce qu'ils en ont dit relèverait plutôt de l'histoire des sciences que de celle de la philosophie. L'étude de l'âme, précisément parce qu'elle est le lieu de l'image divine, a été l'objet de leurs soins les plus attentifs, et c'est surtout dans ce domaine que l'influence du Christianisme s'est révélée féconde"<sup>(124)</sup>.

L'étude du "moi" est ainsi pour Montaigne un essai indépendant en lui-même, et non pas un travail préparatoire menant à atteindre la connaissance de Dieu. En d'autres termes, son étude ne renferme pas quelque hiérarchie des valeurs concernant la connaissance de soi, hiérarchie telle qu'on la voit chez les théologiens chrétiens. C'est dans le champ du savoir égocentrique dépourvu de cette hiérarchie qu'il serait possible de trouver l'une des originalités de la peinture du "moi" dans la pensée de Montaigne.<sup>(125)</sup> Il ressort de là que sa tentative de s'étudier constitue les bases des activités intellectuelles, et se caractérise notamment par un essai complètement autonome. C'est ce que signifie l'expression suivante: "Je m'étudie plus qu'autre subject. C'est ma métaphisique, c'est ma phisique"<sup>(126)</sup>. Cette tentative n'est pourtant pas une simple étude épistémologique, ni même ontologique au sens philosophique du terme, mais une "science morale"<sup>(127)</sup> en vue de considérer sa personnalité totale du point de vue global. De là

vient sa conviction inébranlable de s'examiner à travers la description de son existence : "Au moins j'ay cecy selon la discipline, que jamais homme ne traicta subject qu'il entendit ne cogneust mieux que je fay celuy que j'ay entrepris, et qu'en celuy-là je suis le plus sçavant homme qui vive ; secondement, que jamais aucun ne penetra en sa matiere plus avant, ny en esplucha plus particulièrement les membres et suites ; et n'arriva plus exactment et plainement à la fin qu'il s'estoit proposé à sa besoingne"<sup>(128)</sup>.

Quoi qu'il en soit, cette conviction contribuerait à le pousser à poursuivre sans cesse la peinture du "moi". L'écriture ininterrompue se rattache donc chez lui étroitement à cette conviction<sup>(129)</sup>.

Nous voilà à même de comprendre les rôles et la signification de la tentative de se peindre chez Montaigne. Ce qu'il faut remarquer, c'est que sa peinture du "moi" ne signifie pas seulement un essai descriptif, mais une pratique morale accompagnée de l'examen de conscience, examen qui est continuellement poursuivi par l'esprit autonome qu'est le sujet jugeant. C'est de ce point de vue qu'il serait possible de reconnaître le sens positif de la méthode montaignienne devant la peinture du "moi".

## NOTES

- (1). Paul Foulquié, *Dictionary de la langue philosophique*, Paris, P. U. F. 2e éd, 1969, P. 654.
- (2). *Ibid*, P. 597.
- (3). Voir la remarque suivante de J. P. Dumont : "Ce serait s'exposer à un contre-sens grave que de croire que la suspension du jugement entraîne une immobilité de l'âme tout entière". (*Le scepticisme et le phénomène*, Paris, Vrin, 1972, P. 8.)
- (4). Montaigne, *Essais*, II-12, P. 505, a. Dans cette étude, les textes de Montaigne sont cités d'après l'édition de Villey-Saulnier, P. U. F., 1965. Les lettres a, b, c. désignent respectivement le texte de l'édition de 1580, celui de 1588, les additions de l'exemplaire de Bordeaux après 1588. Or, nous tenons à remercier ici M. Claude-Gilbert Dubois, Professeur de Français à l'Université de Bordeaux III, qui a bien voulu diriger mes recherches pendant mon séjour en France et lire notre manuscrit avec une attention minutieuse. Notre petite étude n'aurait pas vu le jour sans ses conseils très précieux.
- (5). Paul Foulquié, *op. cit*, P. 654.
- (6). Diderot, *Pensées philosophiques*, XXXI, Dans *Oeuvres philosophiques*, Paris, Garnier, 1956, P. 28. Sur le scepticisme, il s'exprime ainsi : "Ce qu'on n'a jamais mis en question n'a point été prouvé. Ce qu'on n'a point examiné sans prévention n'a jamais été bien examiné. Le scepticisme est donc le premier pas vers la vérité. Il doit être général, car il en est la pierre de touche".

- (7). Montaigne, *Essais*, II-12, P. 560, a.
- (8). Sur l'attitude sceptique de Montaigne, Hugo Friedrich s'exprime ainsi: "Entre la richesse plastique de la matière des *Essais* et leur scepticisme il y a donc un lien productif. C'est là ce qui compte dans le scepticisme de Montaigne, ce passage de l'examen critique à la découverte, autrement dit, de la dévaluation des doctrines confuses et indifférentes à l'observation de la réalité anthropologique et ontique". (*Montaigne*, trad. franç., R. Rovini, Paris, Gallimard, 1968, P. 144.) Voir aussi Michaël Baraz, *L'Etre et la connaissance selon Montaigne*, Paris, José Corti, 1968. Après avoir défini l'idée d'ataraxie dans le contexte de Sextus Empiricus, il explique les aspects sceptiques de Montaigne en ces termes: "Mais cette idée ne lui est qu'un point de départ et qu'un moyen d'écartier ce qui empêche le libre épanouissement de ses forces créatrices. Aussi est-il infiniment éloigné de la sécheresse décevante d'un Sextus Empiricus; son œuvre laisse, au contraire, l'impression d'un jaillissement créateur intense au possible". (*Ibid.*, P. 212.)
- (9). Voir le passage suivant où Montaigne manifeste sa prise de position devant la tentative de s'étudier: C'est signe de raccourciment d'esprit quand il se contente, ou de lasseté. Nul esprit genereux ne s'arreste en soy: il pretend tousjours et va outre ses forces; il a des eslans au delà de ses effects; s'il ne s'avance et ne se presse et ne s'accule et ne se choque, il n'est vif qu'à demy". (*Essais*, III-13, P. 1068, c.)
- (10). Marcel Conche, "La méthode pyrrhonienne de Montaigne", dans *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 5e série, 10-11, 1974, P. 48.
- (11). Par exemple, Pierre Morceau tient les *Essais* pour "le chef-d'œuvre de l'analyse intérieure et de la connaissance de soi". (*Montaigne*, Paris, Hatier, 1966, P. 46.)
- (12). Montaigne, *Essais*, Au lecteur, P. 3, a.
- (13). *Ibid.*
- (14). Voir par exemple les deux articles de Roger Trinquet, "Le quatrième centenaire de la retraite de Montaigne", dans *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 4e série, n° 25-26, 1971, et "Montaigne, chevalier de l'ordre de Saint-Michel" (*Ibid.*, n°27, 1971)
- (15). Montaigne, *Essais*, I-8, P. 33, a.
- (16). *Ibid.*, P. XXI.
- (17). *Ibid.*, I-8, P. 33, a.
- (18). Jean Starobinski, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982, P. 35.
- (19). *Ibid.*, P. 38.
- (20). Hugo Friedrich, *op. cit.*, P. 342.
- (21). Montaigne, *Essais*, III-2, P. 805, c.
- (22). *Ibid.*, III-10, P. 1011, b.
- (23). *Ibid.*, II-6, P. 379, c.
- (24). *Ibid.* Or quant au mot "essence" employé chez Montaigne, Françoise Joukovsky s'exprime ainsi: "Par le mot essence, nous désignerons ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, les caractères uniques et intimes de sa nature; Montaigne semble employer ce terme en ce sens, mais en considérant l'essence comme une abstraction assez floue, que notre esprit ne conçoit pas vigoureusement". (*Montaigne et le problème du temps*, Paris, Nizet, 1972, PP. 15-16.)

- (25). *Ibid.*, II-1, P. 335, b. c.
- (26). *Ibid.*, III-2, P. 805, b.
- (27). *Ibid.*
- (28). *Ibid.*
- (29). *Ibid.*
- (30). *Ibid.*, II-1, P. 335, b.
- (31). L'expression est de Erich Auerbach, *Mimésis*, trad. franç, Cornélius Heim, Paris, Gallimard, 1968, P. 292. Il explique le processus de la description selon Montaigne en ces termes: "Celui qui veut décrire avec exactitude et objectivité un objet qui se modifie sans cesse, doit se conformer lui-même exactement et objectivement aux changements de cet objet; il doit décrire l'objet tel qu'il a trouvé au cours d'un nombre d'expériences aussi élevé que possible; ainsi il aura quelque chance de déterminer le champ des modifications possibles et d'arriver en fin de compte à une description exhaustive. C'est là une méthode rigoureuse, voire scientifique au sens moderne du mot, et Montaigne s'efforce de lui rester fidèle". (*Ibid.*)
- (32). Montaigne, *Essais*, II-12, P. 601, a.
- (33). *Ibid.*, III-2, P. 811, c.
- (34). *Ibid.*, II-17, P. 658, a.
- (35). *Ibid.*, III-2, P. 812, b.
- (36). L'expression est de M. Starobinski, "*Montaigne en mouvement*", in *La Nouvelle Revue française*, fév 1961, n°86, P. 254.
- (37). *Ibid.*
- (38). Montaigne, *Essais*, III-2, P. 810, b.
- (39). Voir la remarque suivante de Françoise Joukovsky: "— la recherche de la "forme maîtresse" doit être contrebalancée par une exploration de la diversité, minute après minute, puisque le temps est pour l'homme la possibilité de se refaire". (*op. cit.* P. 184.)
- (40). Sur ce point, M. Starobinski s'exprime ainsi: "Le mouvement actif n'oppose pas de résistance au mouvement passif, et la passivité n'empêche pas l'action. Cette harmonie se définira comme une souplesse, un glissement où l'initiative du corps s'adapte au courant qui lui est imposé, coïncide avec le flux qui l'entraîne". ("*Montaigne en mouvement*", in *La Nouvelle Revue française*, fév. 1961, n°89, P. 261.)
- (41). Montaigne, *Essais*, II-17, PP. 657-658, a.
- (42). *Ibid.*, III-13, P. 1076, b.
- (43). *Ibid.*
- (44). *Ibid.*
- (45). Voir la remarque suivante de Erich Auerbach: "Nous appliquons à ces actions les critères que nous tirons de notre propre existence et de notre propre expérience, de sorte que notre connaissance des hommes et de l'histoire dépend de la profondeur de notre connaissance de nous-même et de l'ampleur de notre horizon moral". (*op. cit.*, P. 302.)
- (46). Montaigne, *Essais*, III-2, P. 805, b.
- (47). *Ibid.*
- (48). *Ibid.*, I-1, P. 9, a.

- (49). *Ibid.*, III-2, P. 811, b.
- (50). *Ibid.*, P. 810, b.
- (51). *Ibid.*, II-6, P. 378, c.
- (52). *Ibid.*, III-11, P. 1029, c.
- (53). *Ibid.*, II-12, P. 566, b.
- (54). *Ibid.*, P. 601, a.
- (55). Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, éd. Gilson, Vrin, 1926 et 1967, P. I. Or sur le projet de Descartes, M. Gilson s'exprime ainsi: "Le caractère le plus apparent de la réforme cartésienne est précisément de remplacer une confiance aveugle dans les dons naturels de l'esprit pour découvrir la vérité par l'art de conduire l'esprit d'évidences en évidences". (*Ibid.*, P. 79.)
- (56). Montaigne, *Essais*, II-1, P. 335, b.
- (57). *Ibid.*, II-6, P. 377, a.
- (58). *Ibid.*, III-13, P. 1068, b.
- (59). Maurice Merleau-Ponty, *Lecture de Montaigne in Eloge de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1953, P. 329. Sur ce point, voir aussi l'article de M. Marcel Conche, *op. cit.* PP. 54-55.
- (60). Montaigne, *Essais*, II-12, P. 565, a.
- (61). *Ibid.*, II-6, P. 378, c.
- (62). *Ibid.*, II-12, P. 601, a.
- (63). *Ibid.*, III-13, P. 1075, b.
- (64). *Ibid.*, II-12, P. 502, a.
- (65). *Ibid.*, III-13, P. 1075, b.
- (66). *Ibid.*, III-2, P. 806, b.
- (67). *Ibid.*, II-37, P. 758, a.
- (68). *Ibid.*, II-12, P. 564, a.
- (69). *Ibid.*, II-12, P. 587, a.
- (70). *Ibid.*, III-8, P. 930, b.
- (71). *Ibid.*, II-12, P. 592, c.
- (72). *Ibid.*, P. 600, a.
- (73). Montaigne explique le processus de la connaissance en ces termes: "Nostre fantasie ne s'applique pas aux choses estrangeres, ains elle est conceue par l'entremise des sens; et les sens ne comprennent pas le subject estrange, ains seulement leurs propres passions; et par ainsi la fantasie et apparence n'est pas du subject, ains seulement de la passion et souffrance du sens, laquelle passion et subject sont choses diverses: parquoy qui juge par les apparences, juge par chose autre que le subject". (*Essais*, II-12, P. 601, a.)
- (74). Nous nous y proposons d'analyser les modes de connaissance selon Montaigne.
- (75). Voir la remarque suivante de Montaigne lui-même: "Il est certain que nostre apprehension, nostre jugement et les facultez de nostre ame en general souffrent selon les mouvemens et alterations du corps, lesquelles alterations sont continuelles". (*Ibid.*, P. 564, a.) Voir aussi Hugo Friedrich, *op. cit.*, P. 140.
- (76). Montaigne, *Essais*, II-17, P. 639, a.

- (77). *Ibid.*, II-12, P. 519, a.
- (78). *Ibid.*, III-8, P. 930, b.
- (79). Sur ce point, voir par exemple M. Starobinski, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982, PP. 167-222.
- (80). Montaigne, *Essais*, III-13, P. 1079, b.
- (81). *Ibid.*
- (82). *Ibid.*, II-6, P. 379, c.
- (83). *Ibid.*, III-2, P. 805, b.
- (84). *Ibid.*, III-9, P. 946, b.
- (85). *Ibid.*, III-13, P. 1079, b.
- (86). *Ibid.*, P. 1076, c.
- (87). Hélène-Hedy Ehrlich explique le mécanisme de l'écriture chez Montaigne en ces termes: "L'écriture de Montaigne est une écriture de choix conscient; s'il représente la réalité par la "fable", c'est que la souplesse de cette forme permet la suggestion, les "sauts" et "gambades", dont il parle. C'est pourquoi il préfère "le langage poétique", "l'air de sa fureur" (III-9, P. 995, b.)" (*Montaigne: la critique et le langage*, Paris, Klincksieck, 1972, P. 106.)
- (88). Montaigne, *Essais*, II-17, P. 634, a.
- (89). Sur ce point, voir l'article de M. Claude Blum, *La peinture du moi et l'écriture inachevée: Sur la pratique de l'addition dans les "Essais" de Montaigne*, in *Poétique* 53, 1983, PP. 60-71.
- (90). Montaigne, *Essais*, II-37, P. 758, a.
- (91). *Ibid.*, II-18, P. 665, c.
- (92). Voir la remarque suivante de F. Joukovsky: "Montaigne a dénoncé cette illusion de perspective, qui nous fait trouver dans les "possibles" de l'instant passé la source de ce qui vient de se produire. Aussi dirons-nous plutôt que la pensée, même fixée par l'écrit, reste créatrice. La réflexion de Montaigne jaillit au contact de ses écrits passés, et lui permet d'aller plus loin". (*op. cit.*, P. 223)
- (93). Montaigne, *Essais*, III-2, P. 806, b.
- (94). *Ibid.*, II-18, P. 665, c.
- (95). *Ibid.*, III-9, P. 980, b.
- (96). *Ibid.*, II-18, P. 665, c.
- (97). *Ibid.*, III-13, P. 1108, c.
- (98). *Ibid.*, II-37, P. 784, a.
- (99). *Ibid.*, III-2, P. 805, b.
- (100). Paul Foulquié, *op. cit.*, P. 754.
- (101). Montaigne, *Essais*, II-6, P. 378, c.
- (102). Sur ce point, voir l'article de M. Claude Blum, "La fonction du "déjà dit" dans les "Essais": emprunter, alléguer, citer" in *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 33, mai 1981, PP. 35-51.
- (103). Montaigne, *Essais*, III-2, P. 807, b.
- (104). *Ibid.*, III-9, P. 967, b.
- (105). *Ibid.*, P. 983, b.

- (106). *Ibid.*, II-17, P. 647, c.
- (107). *Ibid.*, III-3, P. 819, b.
- (108). *Ibid.*, II-12, P. 536, a.
- (109). *Ibid.*, P. 539, a.
- (110). En effet, Michel Foucault explique les circonstances des sciences du XVI<sup>e</sup> siècle en ces termes: "Il nous semble que les connaissances du XVI<sup>e</sup> siècle étaient constituées d'un mélange instable de savoir rationnel, de notions dérivées des pratiques de la magie, et de tout un héritage culturel dont la redécouverte des textes anciens avaient multiplié les pouvoirs d'autorité". (*Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, P. 47.)
- (111). Montaigne, *Essais*, II-12, P. 538, a. c.
- (112). Sur l'attitude de Montaigne à l'égard de la médecine, voir par exemple Jean Starobinski, *op. cit.*, PP. 173-175.
- (113). Montaigne, *Essais*, II-17, PP. 634-635, a. c.
- (114). *Ibid.*, II-12, P. 563, a.
- (115). *Ibid.*, P. 541, a.
- (116). *Ibid.*, PP. 600-601, a.
- (117). *Ibid.*, P. 601, a.
- (118). *Ibid.*, III-9, P. 952, c.
- (119). *Ibid.*, II-12, P. 557, c.
- (120). *Ibid.*, III-13, P. 1114, b. c.
- (121). *Ibid.*, II-17, P. 639, a.
- (122). Etienne Gilson, *L'Esprit de la philosophie médiévale*, 2e série, Paris, Vrin, 1932, P. 7. Voir aussi sa remarque suivante: "Quel que soit l'aspect de l'homme que le philosophe chrétien considère, il conclut toujours en le rapportant et en le soumettant à Dieu". (*Ibid.*, P. 2.)
- (123). Montaigne, *Essais*, III-13, P. 1114, b.
- (124). Etienne Gilson, *op. cit.*, P. 21. Ce point de vue s'applique aussi à l'examen de conscience, comme le montre sa remarque suivante: "L'examen de conscience a précisément pour objet de déterminer la place de l'homme sur la route qui le ramène à sa véritable nature, ses progrès et ses reculs dans la restauration de l'image divine —" (*Ibid.*, PP. 9-10.)
- (125). Aussi Michaël Baraz explique-t-il la tentative originale de Montaigne en ces termes: "Le trait distinctif le plus saillant du genre créé par lui, c'est que l'élément personnel y est le centre, auquel tout le reste est subordonné; les idées y acquièrent le droit de cité dans la mesure où elles constituent des expériences du moi". (*op. cit.*, P. 173.)
- (126). Montaigne, *Essais*, III-13, P. 1072, b.
- (127). L'expression est de Hugo Friedrich, *op. cit.*, P. 13.
- (128). Montaigne, *Essais*, III-2, P. 805, b. c.
- (129). Montaigne explique sa résolution ferme de se peindre continuellement, comme le montre le passage suivant: "Qui ne voit que j'ay pris une route par laquelle, sans cesse et sans travail, j'iray autant qu'il y aura d'ancre et de papier au monde? Je ne puis tenir registre de ma vie par mes actions: fortune les met trop bas; je le tiens par mes fantasies". (*Essais*, III-9, PP. 945-946, b.)